

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements..... 01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 696 - page 190

34 - Hérault

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de l'Hérault.

GENDXXI.

Objet : étude et la défense des droits ainsi que des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, des personnels militaires de la gendarmerie, indépendamment de leur corps d'appartenance ou de leur ministère de rattachement ; pour ces personnels, leurs ayants droits et ayant cause, et/ou au sein des ministères et organisations concernés, l'objet de l'association comprend la mise en oeuvre de l'action civile dans le procès pénal, prévue au code de procédure pénale, aux articles 2-1 combattre la discrimination fondée sur l'origine raciale, ethnique, religieuse, 2-2 combattre le harcèlement et les violences sexuelles, 2-4 combattre les crimes contre l'humanité et crimes de guerre, 2-5 défendre l'honneur de la Résistance et des déportés, 2-6 combattre les discriminations fondées sur le sexe ou l'orientation sexuelle, 2-8 combattre le bizutage tout particulièrement des personnes vulnérables, 2-9 assister les victimes d'actes de terrorisme et 2-23 combattre la corruption.

Siège social : B37, 1311, avenue Evêché de Maguelonne, 34250 Palavas-les-Flots .

Site internet : www.gendxxi.org.

Date de la déclaration : 1^{er} janvier 2015.